

Procès verbal de l'assemblée générale de l'AFAR, Paris, le 25 novembre 2017

Personnes présentes : Daliborka Milovanovic, Alison Passieux, Sophie Janod, Anne Loirette, Barbara Strandman, Bernard Bel, Emmanuelle Phan, Françoise Bardes, Madeleine Akrich.

Représentés : Alex Dumortier

Soit 10 membres sur 19.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale se réunit à partir de 10h.

Hommage à Stéphanie St Amant et Chantal Ducroux Schouwey disparues en 2017

Stéphanie St Amant a été membre de l'AFAR dès le début ; elle a contribué à débroussailler nombre de sujets notamment par ses apports bibliographiques.

Chantal Ducroux Schouwey était la présidente du Ciane ; elle a assuré un relai crucial auprès des personnes qui contactaient l'AFAR pour engager un recours après un accouchement mal passé.

Toutes deux ont fait preuve d'un très grand souci des autres et d'un immense courage face à la maladie.

Rapport financier

La trésorière souligne que l'exercice 2017 est excédentaire, après deux années déficitaires, grâce à une remontée des adhésions et une réduction des dépenses. (voir document joint)

La question est posée de savoir s'il faut conserver un compte bancaire ou si l'on peut se contenter de Paypal. Un consensus se dessine en faveur de l'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel dont les frais de tenue de compte sont les moins élevés (3,30€HT par mois).

Rapport d'activités

La présidente présente le rapport d'activités (voir document joint)

Les rapports financier et d'activités sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Election du conseil d'administration

Candidat(e)s : Daliborka Milovanovic, Alison Passieux, Gwendoline Cros, Sophie Janod, Anne Loirette, Barbara Strandman, Bernard Bel, Emmanuelle Phan, Françoise Bardes, Madeleine Akrich, Hélène Carrère

Les candidat(e)s sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

Fait à Paris le 25 novembre 2017

Barbara Strandman (présidente), Bernard Bel (secrétaire), Madeleine Akrich (trésorière)